

DECRET N° 90-179 du 7 Août 1990

Portant nomination de Monsieur SAGBO
Cyrille Guy Roger en qualité d'Ambassa-
deur Extraordinaire et Plénipotentiaire
de la République du Bénin auprès de la
République Française.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,

- VU l'Ordonnance N° 90-001 du 1er Mars 1990 portant abrogation de l'Ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 promulguant la Loi Fondamentale du 26 Août 1977 de la République Populaire du Bénin ;
- VU l'Ordonnance N° 90-003 du 1er Mars 1990 portant nouvelle dénomination de l'Etat ;
- VU le décret N° 90-43 du 1er Mars 1990 portant nomination du Premier Ministre ;
- VU le décret N° 90-53 du 14 Mars 1990 portant composition du Gouvernement de Transition ;
- VU le décret N° 84-506 du 17 Décembre 1984 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération ;
- VU le décret N° 149/PC/MFAEP/MAE/MFPTAS du 20 Avril 1965 portant règlement sur la rémunération, les indemnités et les avantages matériels alloués aux Agents du Ministère des Affaires Etrangères et les textes modificatifs subséquents ;
- SUR Proposition du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération ;

LE Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

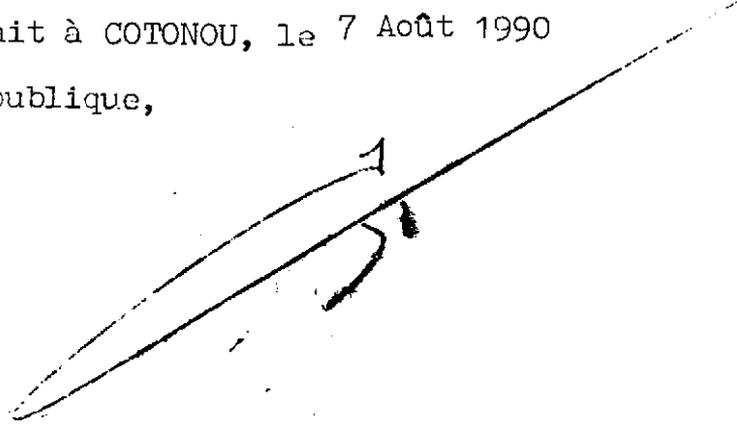
Article 1er. - Monsieur SAGBO Cyrille Guy Roger est nommé Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Bénin auprès de la République Française.

Article 2.- Dans ses nouvelles fonctions, Monsieur SAGBO bénéficiera du traitement attaché à son grade auquel s'ajouteront les indemnités et les avantages matériels divers alloués aux Chefs de Postes Diplomatiques par décret N° 149/PC/MFAEP/MAE/MFPTAS du 20 Avril 1965 susvisé.

Article 3.- Le présent décret qui abroge toutes les dispositions antérieures contraires et qui prend effet à la date de prise de fonction de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

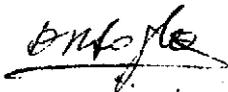
Fait à COTONOU, le 7 Août 1990

par le Président de la République,
Chef de l'Etat,



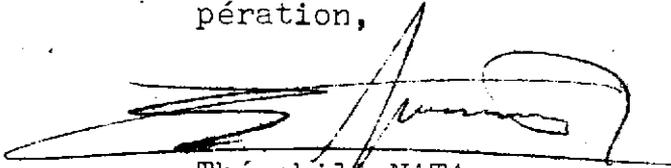
Mathieu KEREKOU

Le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,



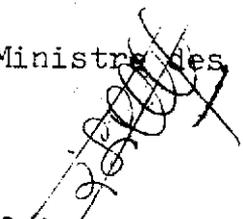
Nicéphore SOGLO

Le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Co-
opération,



Théophile NATA

Le Ministre des Finances,



Idelphense LEMON

Ampliations : PR 6 SGG 4 PM 4 HCR 4 CPC 1 MF-MAEC 8 AMBASSADE-
BENIN A PARIS 2 INTERESSE 2 DPE/MTAS-DB-DSDV-DI-DCOF 5 DLC-DPE-
INSAE-BCP 4 AUTRES MINISTERES 14 DCCT-GCONB 2 IGE 1 BN-DAN 1
JORB 1.-